Image not found or type unknown

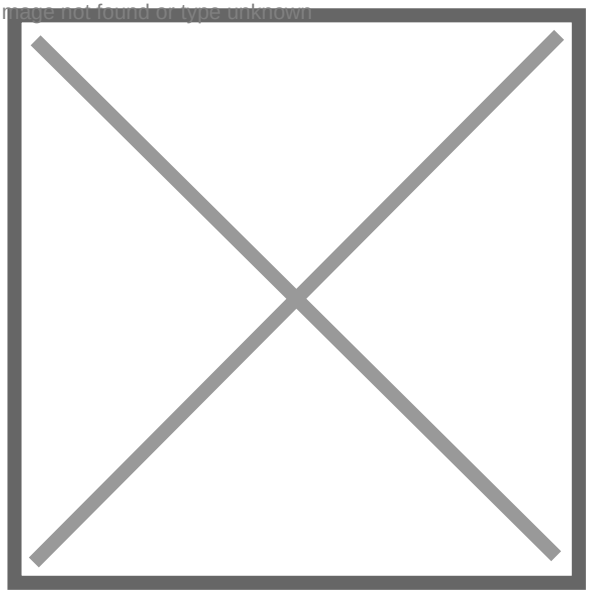

Réévaluation d'une offre de prix vente appartement

Par **doudousuper**, le **27/01/2011** à **21:47**

Bonjour,
Merci beaucoup de répondre à mon interrogation et de satisfaire ma curiosité.
Ayant repéré un bien immobilier en vente sur un site d'annonces gratuites, je l'ai visité, l'ai fortement apprécié et ai proposé une semaine plus tard une offre un peu inférieure au prix annoncé par le vendeur. Celui-ci me dit alors qu'il va signer un compromis avec un autre acheteur potentiel et qu'il a retiré l'annonce du site. Effectivement. Sauf, que que 2 semaines après, je retrouve à nouveau ce bien en vente sur ce même site mais, à ma grande surprise, ävec un prix de vente supérieur de 10 % à la première annonce. Probablement que l'acheteur potentiel s'est rétracté.Fortement intéressé par la première offre, beaucoup moins par la seconde, je me demande quelle est la valeur de la première offre ? A t-il le droit de changer son prix comme cela en cours de route ?

Merci beaucoup.
Cordialement.

Par **mimi493**, le **28/01/2011** à **01:13**

Oui, tant qu'il n'y a aucune acceptation d'une offre d'achat, aucune offre de vente signé, ou aucun compromis de vente, il fait ce qu'il veut.
Il vous sait intéressé donc il augmente le prix. Répondez en proposant un prix légèrement plus bas que votre précédente offre :)

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés